Elections législatives Mars 1993 - 5e Circonscription de l'Oise



LES VERTS

Ni Gauche Ni Droite
Tout droit vers l'écologie



André
PAUQUET

52 ans Professeur
Candidat écologiste
Conseiller municipal de Compiègne
Conseiller régional
Président des Verts de Picardie

Alain
DE SMET

41 ans Professeur
Suppléant
Maire de Saintines

La Terre en danger de mort

Nous pensons, nous écologistes, que le sort de l'Humanité quant à sa survie, va constituer l'enjeu mondial des vingt prochaines années. Devant une telle menace, il faut que, très rapidement, toutes les bonnes volontés se mobilisent et que chaque citoyen, chaque commune, chaque région, chaque nation apporte sa contribution à ce grand combat pour la Vie.

C'est dans cette optique que, très modestement, nous voulons placer notre action en tant qu'élus écologistes et que nous sommes disposés à œuvrer avec tous ceux et toutes celles qui, comme nous, espèrent être en mesure d'assurer à ceux qui nous suivront la simple possibilité de vivre.

Il faut impérativement qu'au niveau du Parlement comme à tous les autres niveaux de décisions, les thèses écologistes soient dorénavant prises en considération avant toute décision importante engageant l'avenir de la Nation.

Les élus écologistes Verts siègeront au sein du Parlement avec un très large esprit d'ouverture, ils seront soucieux à tous moments de conserver leur indépendance politique, gage de crédibilité auprès de leurs électeurs et ne prendront leurs décisions que dans le seul but de respecter l'engagement majeur de leur campagne à savoir : SAUVER LA VIE.

LE CHOIX DE LA VIE

POLLUTION ZERO AVANT 10 ANS

- **Les déchets.** En produire moins. Construire des usines de méthanisation et de compostage et fermer les décharges d'enfouissement. Transporter les déchets par voie d'eau quand cela est possible.

- **L'agriculture.** Nous déplorons que les nappes phréatiques soient souillées de nitrates, herbicides et insecticides et nous continuons d'en déverser sur les terres! C'est aberrant. Il faut aider les agriculteurs à se reconvertir à l'agriculture environnementale puis biologique. Il y va de la santé publique.

- **L'industrie.** Produire propre. Les usines doivent respecter impérativement les normes imposées. Il faut aider à la modernisation des petites unités anciennes et taxer fortement les grandes quand elles polluent.

- **L'énergie.** Sortir de l'impasse nucléaire. Economiser l'énergie. Promouvoir les énergies renouvelables (éolienne, solaire, géothermie, ...)

- **Les transports.** Privilégier le rail et la voie d'eau par rapport à l'autoroute (ferroutage, canal à grand gabarit, doublement des nationales).

- **Les actions locales : quelques exemples.**

Compiègne : • Sécurité dans les usines existantes (Affimet, Synres, Robbe)
• L'empuantissement de Robbe doit cesser.
Néry - Saintines : Nettoiement complet de la décharge, bombe chimique à retardement.
Béthisy-St-Pierre : La fonderie d'aluminium ne doit plus nuire à la santé des populations.
Trumilly, Ormoy-Villers, Rouville, ... : Non-prolifération des carrières de silice.
Berneuil sur Aisne ne doit pas être mutilé par la déviation.
Rivecourt, Longueil Sainte Marie, Chevrières : trop de carrières, trop de camions.
Pierrefonds, Saint Sauveur, Vieux Moulin, Saint Jean aux Bois : arrêt de l'exploitation abusive de la forêt.

PARTAGE DU TRAVAIL

Le travail est une richesse : il faut le partager. La réduction du temps de travail doit être accompagnée d'une réduction des hauts revenus et d'une meilleure utilisation de l'imposition. Les fortes charges sociales sont en grande partie responsables du chômage. Les diminuer favoriserait les emplois de proximité (artisans, commerçants, agriculteurs, PME) et entraînerait la création de nouveaux emplois (aide aux personnes âgées, aux familles, aux handicapés). Le choix du travail à temps partiel doit être un droit pour ceux qui souhaitent se consacrer davantage à l'éducation de leurs enfants.

SAUVEGARDE DE LA RURALITE

Redonner vie à nos villages condamnés à disparaître ou à devenir les dortoirs de la région parisienne. Maintenir les exploitations agricoles en les aidant à une reconversion basée non sur la quantité mais sur la qualité (labels).
Donner aux communes les moyens d'exister en redistribuant équitablement la taxe professionnelle.

SOLIDARITE AVEC LES DEFAVORISES

La misère est de plus en plus présente autour de nous. Elle est facteur d'insécurité et de troubles sociaux. Notre société productiviste basée sur le profit et l'égoisme n'a pas d'avenir. Il faut la remplacer par une société de solidarité et d'humanisme. Développons rapidement la croissance des pays du Tiers-Monde, nous éviterons ainsi d'éventuelles confrontations.

ALAIN DE SMET MAIRE DE SAINTINES

La décharge de Néry-Saintine est l'un des dix points noirs de la pollution au niveau national. Depuis des années, Alain DE SMET mène le combat pour débarrasser la Vallée de l'Automne de ce véritable fléau écologique.

ANDRE PAUQUET 25 ANS D'ECOLOGIE

Candidat écologiste aux Législatives de Compiègne en 1973 et 1978. Conseiller municipal d'Armancourt en 1977. Conseiller municipal Vert de Compiègne en 1989. Conseiller Régional Vert en 1992. Président des Verts de Picardie depuis 1988.

Je crois à l'honnêteté et à la sincérité en politique

André Pauquet

Le 21 Mars VOTEZ ANDRE PAUQUET et ALAIN DE SMET


Papier 100% recyclé sans chlore

Vu, le candidat

Imprimerie Double Espace